

Les Fossoyeurs

Victor Castanet

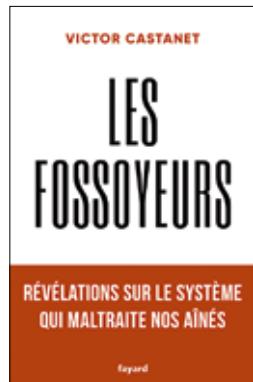
Fayard, janvier 2022

400 pages, 22,90 €

Alors que les rapports sur le grand âge fleurissent depuis plusieurs années, soulignant notamment les carences structurelles des Ehpad, la lecture de ce livre se révèle éclairante sur les dérives scandaleuses auxquelles conduit la gestion de tels établissements par de grands groupes privés. L'enquête menée depuis 2019 dévoile les multiples pratiques condamnables d'Orpéa, devenu en trente ans leader mondial de la dépendance en France et à l'étranger. Grâce aux très nombreux témoignages d'anciens personnels (soignants, directeurs d'Ehpad et salariés des ressources humaines) du groupe, mais également de familles de résidents, le journaliste Victor Castanet montre comment celui-ci est parvenu à «*industrialiser la prise en charge de la dépendance*» au détriment des résidents vulnérables et de son personnel, au mépris de toute éthique et même parfois du droit.

Recherche vorace de profit

Le livre s'ouvre sur plusieurs récits édifiants concernant un établissement de luxe situé à Neuilly. La qualité de la prise en charge des résidents y semble inversement proportionnelle à l'attention portée à la décoration du rez-de-chaussée de cette vitrine d'Orpéa, destinée à attirer les plus grandes fortunes de l'Hexagone. Comment imaginer en y pénétrant la réalité «*glaueque*» qui se cache dans les étages et le quotidien douloureux des résidents parfois désespérés au point de tapisser les murs de leur chambre de protections souillées ? Absence de changes, enfermement, escarres non soignées entraînant septicémie et décès et même euthanasie sont pourtant au programme de cette résidence qui n'hésite pas à faire commerce de tout, y compris des «*dames de compagnie*», haute-



ment rémunérées et recommandées par l'établissement pour pallier ses propres carences !

Ces scandales gravissimes sont le résultat d'un système mis en place par la direction générale du groupe qui impose à ses directeurs d'Ehpad de «*réussir à organiser la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans le contexte budgétaire [volontairement] le plus restreint possible*», pour obtenir une rentabilité indécente. C'est là le cœur de l'ouvrage qui montre toutes les voies empruntées pour tirer le plus grand profit de la dépendance : contournement des règles de droit social, fausses factures et rétrocessions injustifiées, dépassement du taux d'occupation des établissements, «*triche avec l'assurance maladie*». Tous les moyens sont bons pour réduire au maximum la masse salariale et augmenter les marges sur les produits de soin, au détriment des résidents (mais aussi des salariés, avec un prix du café artificiellement majoré). Ce groupe ne se contente pas d'appliquer les techniques du secteur de la grande distribution, il détourne purement et simplement des fonds publics destinés à la prise en charge de la dépendance.

Pédagogique et vivant, l'ouvrage a le mérite de dévoiler au grand public des procédés qui, bien que non ignorés des acteurs du secteur, sont habituellement tus. On peut toutefois regretter que soient dénoncées pêle-mêle des pratiques licites - bien que très discutables au plan éthique - de recherche du profit (démarchage pour obtenir de nouveaux résidents, «*dîme*» prélevée sur le coiffeur ou le laboratoire pour accéder à l'établissement), lesquelles ne concernent d'ailleurs pas toujours les Ehpad mais parfois les cliniques du groupe, et de véritables infractions pénales. L'enquête menée demeure sans conteste utile, car elle montre que la recherche vorace de profit qui anime les grands groupes privés est incompatible avec une prise en charge adaptée de la vieillesse.

L'analyse révèle aussi en creux combien les pouvoirs publics sont démunis, face à de tels groupes. DGCCRF⁽¹⁾, ARS⁽²⁾, Inspection du travail apparaissent totalement impuissantes pour déceler l'usage irrégulier des fonds publics, ce qui a de quoi inquiéter le citoyen actif payant des impôts, et le citoyen âgé pour sa prise en charge !

L'ouvrage de Victor Castanet confirme que le secteur privé a bien pris la mesure du défi démographique du grand âge pour faire ce qu'il *sait faire* : du business. Quand les pouvoirs publics en prendront-ils eux aussi la mesure pour faire ce qu'ils *doivent faire* : prendre en charge le risque de l'existence que constitue la dépendance ?

(1) Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

(2) Agences régionales de santé.

**Camille Bourdaire-Mignot
et Tatiana Gründler,
maîtresses de conférences
en droit, université
Paris-Nanterre
(T. Gründler est aussi
coresponsable du groupe
de travail LDH
« Santé, bioéthique »)**